

**Eco-Sustainable Tourism Investments to stimulate and promote the competitiveness and innovation of the Marine cross-border cooperation activities**

**EcoSTRIM**

---

**Livrable T1.1.1-Rapport sur la stratégie nationale et transfrontalière pour le développement du tourisme durable**

---

Prodotto - Componente T1	Data fine	Data	Lingua
Livrable T1.1.1-Rapport sur la stratégie nationale et transfrontalière pour le développement du tourisme durable			
Documento	Partner		Autore
	Parc national de Port-Cros		Lison Guilbaud

## Plan stratégique de coopération pour le développement du tourisme durable en Provence-Alpes-Côte d’Azur

### Contexte

En France, les espaces naturels sont ouverts à tous et certains sont considérés comme des “hotspots” de biodiversité de par la richesse de leurs écosystèmes. Depuis quelques années, le retour au vert est fortement recherché par les visiteurs qui se tournent naturellement vers ces espaces pour leurs vacances. Certains territoires présentant des caractéristiques naturelles exceptionnelles sont alors connus du grand public et peuvent subir de nombreux dommages liés à une fréquentation excessive.

En tant que Parc national la protection des espaces naturels classés constitue l’une des missions fondamentales, néanmoins, la réglementation française ne permet pas jusqu’à présent une régulation de la fréquentation touristique. En effet la toute récente loi Bignon, adoptée par le Sénat le 21 novembre 2020 visant à réguler l'hyperfréquentation dans les sites naturels et culturels patrimoniaux" est en cours de promulgation, les décrets d’application n’étant pas encore publiés.

Afin de limiter l’impact des activités touristiques sur l’environnement, les parcs nationaux se tournent vers la mise en oeuvre d’un tourisme durable et l’accompagnement des acteurs du territoire vers une démarche et des activités plus respectueuses.

Dans ce sens et dans le respect de la loi d’avril 2006 sur la réforme des Parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros signe sa charte en 2015 et définit des objectifs et des orientations prioritaires afin de tendre vers une coconstruction du territoire.

Le développement du tourisme durable est inscrit dans l’une des 6 ambitions de la charte, l’ambition 3 qui est de “soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités.” Chaque ambition est divisée en sous objectifs caractérisés par des mesures concrètes à mettre en oeuvre.

En ce qui concerne le tourisme durable, plusieurs objectifs prévoient sa mise en application par diverses mesures, sachant que la marque *Esprit parc national-Port-Cros* constitue son outil principal de développement au sein du parc national.

Pour les coeurs de parc, l’objectif 3.1 “Promouvoir un accueil du public et une offre de loisirs durables” traite de la capacité du Parc national à proposer une signalétique efficace sur les sentiers ainsi qu’une sensibilisation efficace auprès des visiteurs en maisons de Parc.

Dans l’aire optimale d’adhésion (partie continentale), l’orientation 3.7 “Initier et soutenir les activités économiques génératrices d’une plus-value environnementale sur les îles” met en relief la volonté de développer la marque *Esprit parc national-Port-Cros* ainsi que l’offre

écotouristique en général sur les ailes de saison afin de répartir au mieux le flux de touristes et d'éviter la surcharge de ces zones fragiles.

D'un point de vue régional, la Région Sud PACA a lancé, fin d'année 2020, le Contrat de Filière Régional Ecotourisme qui vise à fédérer les acteurs phares de l'écotourisme afin d'optimiser les actions en faveur de cette démarche et de contribuer à l'essor d'une filière écotouristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. De par ce nouveau contrat régional, la Région Sud met affirme sa volonté à miser sur l'écotourisme et par ce biais, elle devient l'un des acteurs majeurs dans le développement de la filière écotouristique en PACA.

Au vu de cette dynamique, l'écotourisme intéresse et devient l'une des nouvelles filières touristiques recherchées par les visiteurs et mis en avant par les destinations. Une véritable aubaine pour les acteurs de l'écotourisme tels que les Parcs nationaux qui travaillent depuis des années dans ce sens afin de sensibiliser les citoyens et visiteurs étrangers à la préservation du patrimoine naturel lors de leurs séjours.

Dans le cadre du projet EcoSTRIM, plusieurs actions ont été mises en oeuvre afin de valoriser et de développer l'offre écotouristique sur le territoire du Parc national de Port-Cros.

Mais, par quels moyens pérenniser ces actions ?

## **Le plan stratégique**

Les outils de la marque *Esprit parc national-Port-Cros*

La marque Esprit parc national-Port-Cros est l'outil principal de développement du tourisme durable au sein du Parc national.

Dans un premier temps, il est important de noter que depuis juillet 2020 le Parc national a **recruté un nouvel agent permanent chargé de mission marque et tourisme durable** qui s'occupe du déploiement de cette marque sur le long terme.

La marque a la particularité d'être une marque commerciale nationale commune aux 11 Parcs nationaux de France. L'Office Français pour la Biodiversité dirige **le plan de communication et finance des actions de communication** communes à tous les parcs nationaux. Ainsi, chaque Parc national bénéficie d'actions communes et personnalisées telles que l'édition d'affiches et de guides promotionnels ou bien de publications sur les réseaux sociaux et sur le site internet spécifique à la marque.

Parallèlement, chaque Parc national effectue sa propre communication et s'associe parfois à d'autres Parc nationaux pour gagner en visibilité. C'est le cas de la campagne "Mer sans plastique" effectué par le Parc national des Calanques et le Parc national de Port-Cros en 2019-2020. Cette campagne a mené à la création **d'outils de sensibilisation** (nudges) à

destination des prestataires labellisés afin de faire prendre conscience aux visiteurs de la nécessité de protéger la mer méditerranée du plastique.

## La plateforme Géotrek

Les parcs nationaux sont des territoires riches d'une biodiversité exceptionnelle qu'il est possible d'admirer à pied, en vélo, en kayak etc.

Depuis plusieurs années, le Parc national de Port-Cros travaille à la mise en marche d'une plateforme de gestion et de valorisation des sentiers touristiques accessibles à tous gratuitement à partir d'un ordinateur ou d'un mobile.

Cette plateforme référence tous les sentiers accessibles pour le grand public (randonnée pédestre, vélo, activités nautiques, etc.).

Elle est également complémentaire des outils liés à la marque puisqu'elle sert aussi de plateforme de promotion pour les sorties de découverte marquées *Esprit parc national-Port-Cros*.

## Les perspectives

L'écotourisme est une nouvelle filière touristique qui incite les acteurs privés et publics à innover, se réinventer afin de répondre à la demande croissante du public en quête de nature et d'authenticité.

Grâce à la mise en place d'actions concrètes et l'intérêt croissant des politiques publiques pour cette filière, il est indéniable que ce mouvement apporte un soutien au travail déjà établi des Parcs nationaux dans ce domaine.

Néanmoins, afin de garder cette dynamique, il est nécessaire d'intégrer plusieurs éléments.

- Le **développement** de cette filière doit être effectué **de manière transversale** et en **concertation avec tous les acteurs** du tourisme du territoire.

Il est important de travailler en réseau : parcs, région, département, métropoles, communes, afin de créer une offre écotouristique efficace et véhiculer un discours cohérent pour des activités touristiques plus respectueuses de l'environnement.

Dans ce sens, le Parc national de Port-Cros poursuit chaque année son partenariat avec la Région Sud et les offices de tourisme sur des projets de développement et de valorisation du tourisme durable. Plus récemment, une première démarche de collaboration a été engagée avec le département du Var.

- Il est également primordial de **travailler avec les socioprofessionnels** du tourisme du territoire du parc pour coconstruire des projets communs.
- **L'opportunité de nouveaux projets européens**. En 2021, un nouveau programme Interreg Marittimo sera lancé sur 6 ans et permettra la mise en route de nouveaux

projets. Plusieurs d'entre eux seront sûrement dédiés au développement de la filière du tourisme durable. En s'impliquant en tant que partenaire sur ces projets, le Parc national s'appuie sur un réseau d'acteurs engagés et bénéficie d'une grande aide financière pour la mise en oeuvre de ses actions en faveur du tourisme durable.

Le bassin méditerranéen, en tant que destination touristique, connaît une forte notoriété depuis des décennies. Il est difficile d'imaginer la mise en place d'actions drastiques de régulation de fréquentation telles que des quotas ou bien la fermeture de certains lieux surfréquentés.

Néanmoins, l'enjeu est de taille dans des espaces naturels protégés tels que le territoire du Parc national de Port-Cros.

Dans ce sens, le Parc national de Port-Cros travaille depuis des années en concertation avec toutes les parties prenantes à l'élaboration de mesures relatives à la capacité de charge de l'île de Porquerolles. La négociation est complexe notamment du fait de la présence de plusieurs gestionnaires et de nombreux acteurs économiques sur cette île, mais tous sont unanimes sur les objectifs à atteindre.

Petit à petit certains éléments sont mis en place : gel du stock de vélos sur l'île, limitation du nombre de rotations en pleine saison de la compagnie maritime principale, prix plus attractifs en hors saison, système de réservation en ligne des navettes (échéance 2022), etc.

Pour conclure, si le recours au tourisme durable constitue aujourd'hui l'une des meilleures solutions en termes de développement touristique, il n'en reste pas moins que la gestion de la surfréquentation est une problématique prioritaire pour un Parc national.

Il est important de prendre conscience que le développement du tourisme durable ne constitue pas LA solution afin de protéger les espaces naturels fragiles, il contribue néanmoins à limiter l'impact sur l'environnement d'un tourisme déjà bien présent sur ces territoires.